



FUTURS  
COMPOSÉS  
RÉSEAU NATIONAL  
DE LA CRÉATION  
MUSICALE



A l'attention de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile de France  
Valérie Pécresse

Paris, le 5 décembre 2016

Madame la Présidente,

Un article publié dans Newstank le 29 novembre dernier donnant la parole à « l'entourage de Valérie Pécresse, présidente du conseil régional d'Ile-de-France » annonce la « baisse de la subvention de la Région au Festival d'Ile-de-France de 68,1% en 2017 ». Cette baisse, annoncée comme certaine (même si le vote ne doit intervenir qu'à la mi-janvier) « passera de 1 567 000 € à 500 000 € en 2017 ».

Face aux arguments avancés pour justifier cette baisse, certains nous paraissent tout à fait contestables, d'autres doivent être éclairés sous un autre jour, tous doivent être remis dans leur contexte.

A propos de la qualification d'«association transparente », nous soulignons que c'est la Région elle-même qui a récemment fait le choix de proposer à la présidence une élue alors que le mandat était précédemment occupé par une personnalité de la société civile.

Cet écueil pourrait être corrigé en partie en procédant à une refonte des statuts et à la recherche d'une diversification des financements. En outre, la baisse de financement ne saurait être une réponse à une question juridique.

Il n'est pas juste de dire que l'argent attribué au Festival n'est pas consacré à la culture mais à des « frais de structure ». Ces frais sont intimement liés à l'activité artistique et culturelle. Ils s'élèvent à 34 % du budget

Ce pourcentage, stable depuis de nombreuses années, est tout à fait comparable à la plupart des structures qui se consacrent à la diffusion de spectacles et à l'action culturelle.

Il est impossible de dire que « le Festival n'a pas trouvé son public » quand il affiche un taux de remplissage de 85,5% en 2016 et un remplissage moyen depuis 10 ans de 87%, chiffres largement supérieurs à de nombreuses manifestations financées par la Région qui ne sont pourtant pas remises en cause dans leur existence de façon aussi radicale.

Le nombre de spectateurs annuels du Festival est lié à la mission de valorisation du patrimoine confiée par la Région et donc à la capacité d'accueil des sites de concerts.

Surtout, le Festival d'Ile de France, a su développer un savoir-faire unique au service des franciliens, des équipes artistiques et des territoires en développant :

- Une programmation artistique accessible, ouverte, et inédite embrassant toutes les esthétiques musicales, et accordant une large place à la création,
- Une implantation sur l'ensemble du territoire francilien, et souvent dans des lieux éloignés de l'offre culturelle, notamment en milieu rural,
- Une valorisation du patrimoine et de l'histoire régionale,
- un programme d'action artistique de grande envergure à destination de tous les publics, notamment lycéens et amateurs,
- Un modèle partenarial unique avec nombre d'acteurs du territoire (collectivités, structures culturelles, équipes artistiques, structures d'enseignement, associations...)

Le Festival d'Ile de France, reconnu par les artistes et les professionnels de toute la France comme exemplaire, c'est chaque année 6 semaines de programmation musicale, une moyenne de 33 concerts dont la moitié de créations ou d'inédits, 500 artistes accueillis, 30 lieux du patrimoine investis dont la moitié en grande couronne, 19 500 spectateurs, plus de 100 actions culturelles fédérant 4000 participants, plus de 1 600 partenaires sur le territoire, une équipe de 8 permanents et 80 intermittents et vacataires.

Aujourd'hui le modèle économique de la manifestation est remis en cause par votre collectivité. Si on ne peut contester à l'exécutif régional le souhait de réexaminer le projet et son fonctionnement, la voie et la méthode empruntées ne laissent la place à aucune possibilité de repositionnement et conduit directement à la disparition de la manifestation qui serait pourtant l'outil idéal pour mettre en œuvre « la stratégie participative avec les territoires et les acteurs culturels de la Région » que vous appelez de vos vœux dans vos orientations rendues publiques en septembre dernier.

C'est pourquoi aujourd'hui, la Fevis, les Forces Musicales, France Festivals, Futurs Composés, Profedim, le SNSP, le Syndeac, Zone Franche, appellent à une concertation d'urgence avec la région afin d'assurer un avenir au Festival d'Ile de France.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'expression de notre plus haute considération,

Pour Les Forces Musicales  
Alain SURRANS, Président

Pour Profedim  
Lorraine VILLERMAUX, Présidente

Pour le Syndeac  
Madeleine LOUARN, Présidente

Pour le Syndicat national des scènes publiques (SNSP)  
Michel LEFEIVRE, Président

Pour la Fevis,  
Jacques TOUBON, Président

Pour France Festivals  
Paul FOURNIER, Président

Pour Futurs Composés  
Raoul LAY, Président

Pour Zone Franche  
Sébastien LAGRAVE, Président